

CONTACT

Faculté de Droit - Scolarité Master 2
15 quai Claude Bernard - 69007 LYON
Tel. : 04 78 78 71 93

RESPONSABLE DE LA FORMATION
Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE



MASTER 2 PROFESSIONNEL SÉCURITÉ INTÉRIÈRE



MASTER 2 PROFESSIONNEL SÉCURITÉ INTÉRIÈRE

DOMAINE DROIT - ÉCONOMIE - GESTION
MENTION SCIENCE POLITIQUE - RELATIONS INTERNATIONALES

MASTER 2 PROFESSIONNEL SÉCURITÉ INTÉRIEURE

DOMAINE DROIT - ÉCONOMIE - GESTION
MENTION SCIENCE POLITIQUE
RELATIONS INTERNATIONALES

CONDITIONS D'ADMISSION

Trois types de publics sont visés :

- 1) Les élèves commissaires en formation initiale à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police.
- 2) Les commissaires étrangers en formation pour une année à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police.
- 3) Les étudiants titulaires d'un Master 1. L'admission est prononcée après avis d'une commission pédagogique composée de 5 membres, coprésidée par le Directeur du Master et le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de la Police.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 2 est construit comme une mise en pratique et un approfondissement des connaissances et des compétences, notamment autour de l'établissement de politiques et de stratégies de sécurité en fonction des risques existants et des moyens disponibles. Les étudiants apprennent aussi effectivement à diriger des services de sécurité. La formation est complétée par 2 stages d'une durée totale de 3 mois.



COMPÉTENCES VISÉES

Connaissances juridiques :

- droit de la police judiciaire, droit européen, droit pénal appliqué, libertés publiques et ordre public, police administrative, coopération policière européenne.

Compétences techniques :

- analyse des risques internationaux, fondements de la défense et de la sécurité civile, gestion des risques et des crises, introduction à la sociologie de la sécurité, analyse de l'insécurité, intelligence économique, organisation et contrôle de la sécurité intérieure, sécurité des systèmes d'information, sécurité et partenariat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les secteurs d'activité sont nombreux et concernent aussi bien des entreprises privées que des institutions publiques. Peuvent être concernées des entreprises spécialisées en sécurité ainsi que des entreprises qui ont besoin de sécuriser ou mettre aux normes leur activité. Les institutions publiques concernées sont avant tout les collectivités territoriales, en particulier les communes et leurs groupements.

Les diplômés de cette formation peuvent occuper les emplois suivants : responsable sécurité, consultant en sécurité.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

■ Premier semestre

- Acteurs de la sécurité civile et analyse des risques
- Fondements de la défense et de la sécurité civile
- Gestion des risques et des crises
- Analyse des risques internationaux
- Introduction à la sociologie de la sécurité
- Méthodologie du mémoire
- Droit européen
- Droit pénal appliqué
- Droit pénal spécial
- Libertés publiques et ordre public
- Police administrative
- Analyse des atteintes à la propriété économique

■ Deuxième semestre

- Analyse de l'insécurité
- Organisation et contrôle de la sécurité intérieure
- Sécurité et partenariat
- Intelligence économique
- Sécurité des systèmes d'information
- Coopération policière européenne
- Anglais

■ Stage (s)

- Rapport de stage – soutenance mémoire

Début des enseignements : Septembre 2013
Nombre d'heures d'enseignement : 283 heures